

LE CENDRE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 25 février 2010

Date de la séance : 04 mars 2010

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 3

Absents : 2

Présents : Mmes BEUREL - BOLIS - COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LEGRAND - LIBIOUL - LOUREIRO - MACARIO - MM. MAUFROY - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mmes ROCHE - SALOT.

Absents avec procuration : Mme DEMIGNÉ procuration à Mme SALOT - M. HERVEOU procuration à M. GAUTHER - M. MELIS procuration à Mme CUVIER

Absents : M. BORNAGHI - M. ROUX

Secrétaire de séance : M. FASSIER

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/03/04/006

OBJET : Modification statutaire du Syndicat Intercommunal d'Electricité de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) : adhésion des EPCI.

Créé par arrêté préfectoral en date du 14 mars 1947, le SIEG a fait l'objet de plusieurs modifications statutaires. La dernière en date remonte à décembre 2007, complétée par l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2008 qui a validé le nouveau périmètre du syndicat, désormais composé des 470 communes du Puy-de-Dôme.

Afin d'assurer au Syndicat la sécurité juridique de ses interventions pour les travaux d'éclairage public et d'entretien d'éclairage public pour la voirie et les installations d'intérêt communautaire, il importe qu'une modification statutaire soit engagée pour permettre aux EPCI d'adhérer au syndicat.

Monsieur le Maire fait savoir aux conseillers que le projet de statut a été élaboré en étroite collaboration avec les services préfectoraux et qu'il est prévu que l'ensemble de la procédure soit achevée au 31 décembre 2010.